



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
26/10/2020	26/10/2020	2020-0140

1. Intitulé du projet

Création d'un parc commercial

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom	Prénom
-----	--------

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale : Société de distribution Noeuxoise (SDN) - Centre Leclerc

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale : DESMONT Pierre, président de l'entreprise

RCS / SIRET :

3	2	3	8	5	9	2	4	9	0	0	0	2	7
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Forme juridique : société par actions simplifiées

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs. a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus	Construction de deux bâtiments à vocation commerciale, un restaurant et de 290 places de stationnement perméables. La surface aménagée est de 24430m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet concerne la création d'un parc commercial organisé en retail comprenant :

- la construction de 2 bâtiments composés de cellules commerciales, d'une salle de sport et d'un garage automobile,
- la construction d'un restaurant,
- la création de voiries et de places de stationnement pour véhicules,
- la création de trois abris vélos et d'un quai de bus;
- la création d'un accès direct sur le giratoire de la RD 937E1,
- et la création d'espaces verts intégrant la gestion des eaux pluviales à l'échelle de la zone;

Le projet prévoit également : la démolition d'une habitation et du garage MIDAS, qui sera relocalisé sur la nouvelle zone. De plus, des panneaux solaires ainsi qu'une toiture végétalisée sont prévus sur les toits des bâtiments.

4.2 Objectifs du projet

Le projet concerne la création d'un parc commercial de 24 430 m² organisé en retail pour une SDP (Surface de Plancher) de 8350m² décomposée de la façon suivante :

- 1 salle de sport au R+1 (1000 m² de SDP + Leclerc sport au RDC (2000 m² de SDP) ;
 - plusieurs cellules commerciales : 2 de 1200 m², 1 de 800 m², 1 de 700 m², 1 de 400 m²(Midas), 2 de 300 m² et 2 de 150m² de SDP
- A cela s'ajoute 1 restaurant détaché des 2 bâtiments principaux d'une surface de 480 m² de SDP.

Le projet prévoit la réalisation de voiries internes et de 290 places de stationnement pour les véhicules comprenant : 7 places pour véhicules électriques, 15 places pour PMR . L'intégralité du stationnement sera réalisé avec des matériaux perméables sauf les places PMR, électriques.

Des cheminements piétons permettront de rejoindre les différents bâtiments y compris le restaurant de façon sécurisée.

Un quai de bus sera également créé. Le projet prévoit également la création d'espaces verts composés d'arbres, de semis ainsi qu'une gestion des eaux pluviales à l'échelle de la zone. Conformément au code de la construction 30% minimum des toitures seront dotés de panneaux photovoltaïques, le delta intégrera une toiture végétalisée.

Le projet s'inscrit dans la continuité de la zone commerciale existante afin de compléter et de diversifier l'offre commerciale.

La zone sera directement accessible par le giratoire de la RD937E1 par la création d'un accès. La zone commerciale existante sera reliée à la nouvelle zone par la création d'une voirie interne.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- démolition d'un bâtiment d'habitation;
- démolition de l'ancien garage automobile;
- travaux de débroussaillage ;
- nivellement du sol;
- enfouissement de réseaux divers;
- construction de bâtiments;
- revêtements de sol;
- création d'un parking paysager composé de 290 places perméables pour les véhicules et de trois abris pour les vélos (capacité 30 vélos)
- mise en place de dispositifs de gestion alternative des eaux pluviales: massifs d'infiltration sous les voiries et les stationnements;
- création d'espaces verts (5175 m²) composés de plantations de 75 arbres environ (conformément au PLU :1 arbre pour 100m² d'aire de stationnement (3 987,50 m² +3 472,50 m² = 7460 m²) et de semis ;
- pose de mobiliers;
- création d'une toiture végétalisée et installation de panneaux solaires les toitures des bâtiments commerciaux, la salle de sport et le garage. Conformément au code de la construction 30% minimum des toitures seront dotés de panneaux photovoltaïques, le delta intégrera une toiture végétalisée.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La zone fonctionne en continuité avec la zone commerciale existante. Des cheminements piétons confortables sont prévus pour rejoindre le centre commercial existant.

Les activités de cette zone sont dédiées aux commerces, à la pratique du sport en salle et des activités de service en lien avec l'automobile.

Une connexion à la RD 937E1 sera créée au niveau du rond point.

Le parking sera fermé la nuit.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

-permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Terrain d'assiette :	24 430 m ²
Emprise au sol pour les bâtiments:	7904 m ²
Surface plancher:	8830 m ²
Nombre de places de stationnement créées :	290 places véhicules 30 places vélos

4.6 Localisation du projet

**Adresse et commune(s)
d'implantation**

146bis et 146-148, Rue Léon Blum
62290 Nœux-les-Mines

Parcelles cadastrales:
section AO:

287;293;305;307;425;427;430;441;45
0;453;456;459;460;461;48;499;51;526

Coordonnées géographiques¹

Long. 50°47'64"98 Lat. 02°68'39"18

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche est la ZNIEFF de type 1 3100113742 "terril n°45 des nouvelles usines de Noeux" qui se situe à 1 km au nord.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE), réalisé par la Communauté de Communes de Noeux et Environs à l'échelle de l'intercommunalité. Les secteurs de la commune les plus sensibles aux nuisances sonores sont la rue Léon Blum, la RD937E1 et l'autoroute A 26.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone d'étude n'est concernée par aucun périmètre de protection du Monuments Historiques. Noeux-les-Mines fait partie des communes dont le patrimoine a été reconnu et classé au patrimoine mondial de l'UNESCO en juin 2012. La zone d'étude est située dans la zone tampon. Le projet d'urbanisation de la zone devra s'intégrer qualitativement dans ce contexte historique et tenir compte des vues.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone du projet ne se situe pas dans les zones à dominante humide du SDAGE. La zone humide la plus proche se situe à 312 m. Une étude de caractérisation de zone humide a été menée en février 2020 : aucun des 11 sondages pédologiques ne sont caractéristiques de zones humides. Le site présente une végétation caractéristique de friche post-culturale et aucune végétation caractéristique de zone humide n'a été relevée lors de l'inventaire écologique de juin 2020.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Noeux-les-Mines est exposée au TRI de Béthune-Armentière arrêté le 26/12/2012 (inondation par une crue à débordement lent de cours d'eau) et aux PPRN de la Vallée de la Lawe prescrit le 07/11/2019 (inondations par ruissellement et coulée de boue et par une crue à débordement lent de cours d'eau) mais le site n'est pas dans leurs emprises. La commune n'est pas exposée à un PPRT. La commune est couverte par un PPRM le 10/07/2015 et approuvé le 17/11/2017. Les bâtiments sont localisés hors zone d'effondrement minier.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site BASOL (sites et sols pollués ou potentiellement pollués appelant une action des pouvoirs publics à titre préventif ou curatif) le plus proche se situe à 40m au nord ouest. Il s'agit des anciens lavoirs et cokerie de Noeux-les-Mines (sous surveillance). Plusieurs sites BASIAS se situent à proximité de la zone du projet mais aucun n'entre dans son emprise.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site Natura 2000 (Zone de Protection Spéciale et Zone Spéciale de Conservation) n'est présent dans un rayon de 20km.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site présente un potentiel écologique globalement faible. Les aménagements paysagers pourront constituer des zones de nidification et d'alimentation pour l'avifaune. Les arbres le long de la RD sont maintenus hormis ceux au niveau de l'accès sur le giratoire. Les arbres abattus seront replantés sur les abords de la RD. De plus, 75 arbres seront plantés aux abords et dans les aires de stationnement afin de maintenir un corridor local et de favoriser la biodiversité dans les espaces verts. Des mesures d'évitement et de réduction seront mises en place conformément à l'expertise écologique.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit pour une grande partie sur un ancien terrain agricole et en faible partie sur des terrains anciennement artificialisés.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site projet est soumis à des risques d'affaissement minier par tassement et par glissement. Ces risques sont identifiés au droit du terril et dans le périmètre du terril. Les bâtiments sont localisés en dehors la zone d'effondrement minier. De plus, le site est traversé par une tranche militaire. Des études pyrotechniques et géotechniques ont été réalisées afin d'intégrer les contraintes liées notamment à la présence de munitions. Des prospections manuelles sont à réaliser lors de la phase travaux.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est soumis à un risque faible de retrait-gonflement des argiles et est identifié sur la zone projet.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va engendrer en trafic supplémentaire qui a été identifié dans une étude de trafic ci-joint. La création d'un accès direct sur le giratoire a été validée le conseil départemental. Un dossier de prise en considération a été réalisé.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le projet prévoit l'éclairage de la zone commerciale durant le fonctionnement du centre commercial. L'intensité sera modulé en fonction de la présence et celui-ci sera éteint en dehors de la période d'exploitation.</p> <p>Le projet prévoit des mats photovoltaïque avec un éclairage orienté vers le sol pour les parkings.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les eaux de ruissellement seront gérées à l'échelle de la zone par la mise en place d'une gestion alternative (massifs d'infiltration sous les voiries et les stationnements).</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'implante dans la continuité d'une zone commerciale. Les bâtiments sont conçus principalement en RDC (4,5 m de hauteur) et préserveront les perspectives sur le terriil existant. Les arbres le long de la RD sont maintenus hormis ceux localisés au niveau de l'accès sur le giratoire. Les arbres abattus seront replantés sur les abords de la RD et 75 arbres seront plantés aux abords et dans les aires de stationnement afin de garantir l'insertion paysagère du projet. (cf. annexe 4: perspectives)
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit sur un ancien terrain agricole de 16900m ²

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

L'aménagement du projet maintient l'alignement des arbres le long de la RD hormis ceux localisés au niveau de l'accès sur le giratoire. Les arbres abattus seront replantés sur les abords de la RD. De plus, le projet comprend également la plantation de 75 arbres environ (conformément au PLU : 1 arbre pour 100m² d'aire de stationnement), des espaces verts 5175 m² et des portions de toiture végétalisée qui favoriseront l'intégration paysagère du site.

Les éléments du plan paysager permettront également le maintien et le renforcement d'un corridor écologique local.

Les enjeux écologiques découlant de l'expertise sont situés au niveau : des fourrés, de deux arbres à cavités et de l'habitation.

Des mesures sont préconisées afin d'éviter et de réduire les impacts sur les espèces identifiées, à savoir :

- les opérations d'abattage/débroussaillage seront être réalisées en septembre/octobre (en dehors nidification/reproduction);
- la réduction d'éclairage nocturne en phase chantier et en phase exploitation avec une orientation préférentielle vers le sol et une plage horaire réduite;
- l'inspection des combles de l'habitation afin de s'assurer de l'absence de colonies de chauves-souris avant sa démolition.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le site dans lequel s'implante le projet n'intercepte aucun périmètre d'inventaire ou de protection du patrimoine naturel.

Majoritairement en ancienne zone agricole, le site présente un enjeu écologique faible et aucune zone humide n'a été identifiée sur le site. Les risques concernant le site sont potentiellement ceux liés aux risques miniers situés à proximité. Cependant, ces risques ont été pris en compte dans les études et les bâtiments sont localisés en dehors du secteur identifié comme exposé au risque d'effondrement minier. De plus, des études pyrotechnique et géotechnique ont été réalisées septembre 2020 afin d'intégrer les contraintes liées notamment à la présence de munitions. L'étude de déplacement actualisée en 2020 a conclu que l'augmentation du trafic n'induirait pas de problèmes particuliers ni au niveau du giratoire, ni au niveau de la section courante. Une évaluation environnementale ne semble pas nécessaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7: Etude de caractérisation de zone humide Annexe 8: Etude faune-flore Annexe 9: Etude de déplacements Annexe 10: Etude pyrotechnique Annexe 11: Etude géotechnique

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

MOEUX LES AINÉS

le,

28.09.2020

Signature



Annexe 2 : Plan de situation



1/25 000



Emprise projet

0 0.5 1 km



Cas par Cas – Création d'une zone commerciale – Nœux-les-Mines

Localisation des prises de vue



Vue 1



Vue 2



Vue 3



Vue 4



Vue 5



Vue 6





Maîtrise d'ouvrage
Société de Distribution
Noeuxoise (SDN)
Centre Leduc, rue Léon Blum
62 200 NOEUX-LES-MINES

A.M.O.
20 Développement
303 rue de Saint-Amand
59 500 DOULI

Maîtrise d'oeuvre
VERDI Nord Pas-de-Calais
Rue Bélinot - Eclou 011 Lauriette CS 20081
62 920 LEHS COMES / 03 21 74 35 22

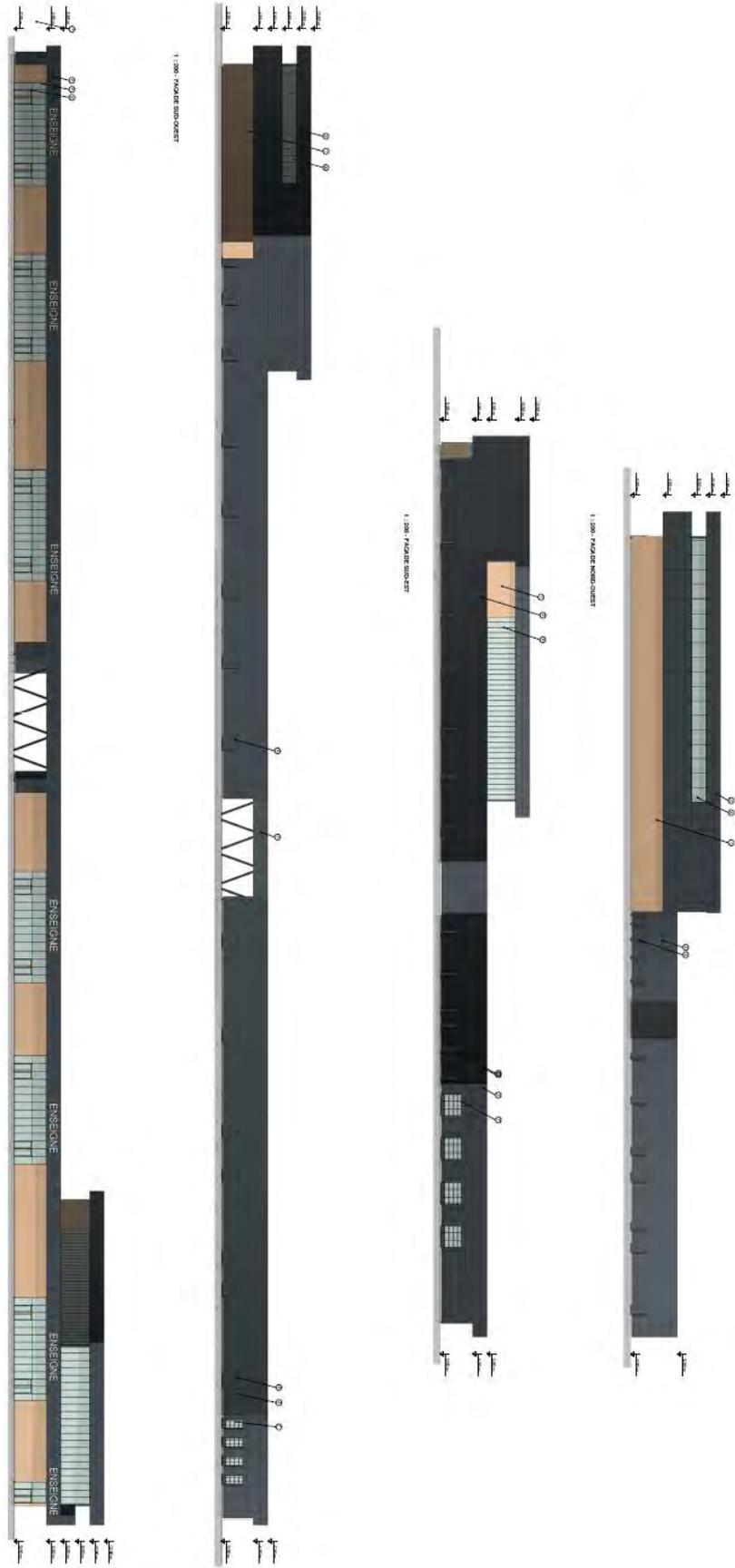
ATEBAT
5, avenue Charles de Gaulle
51 510 FAGNIGRES / 03 26 68 57 51

Commune de NOEUX-LES-MINES
rue Léon Blum
Création d'une zone mixte

PLAN D'AMENAGEMENT

etat 1/1000

18.09.2020





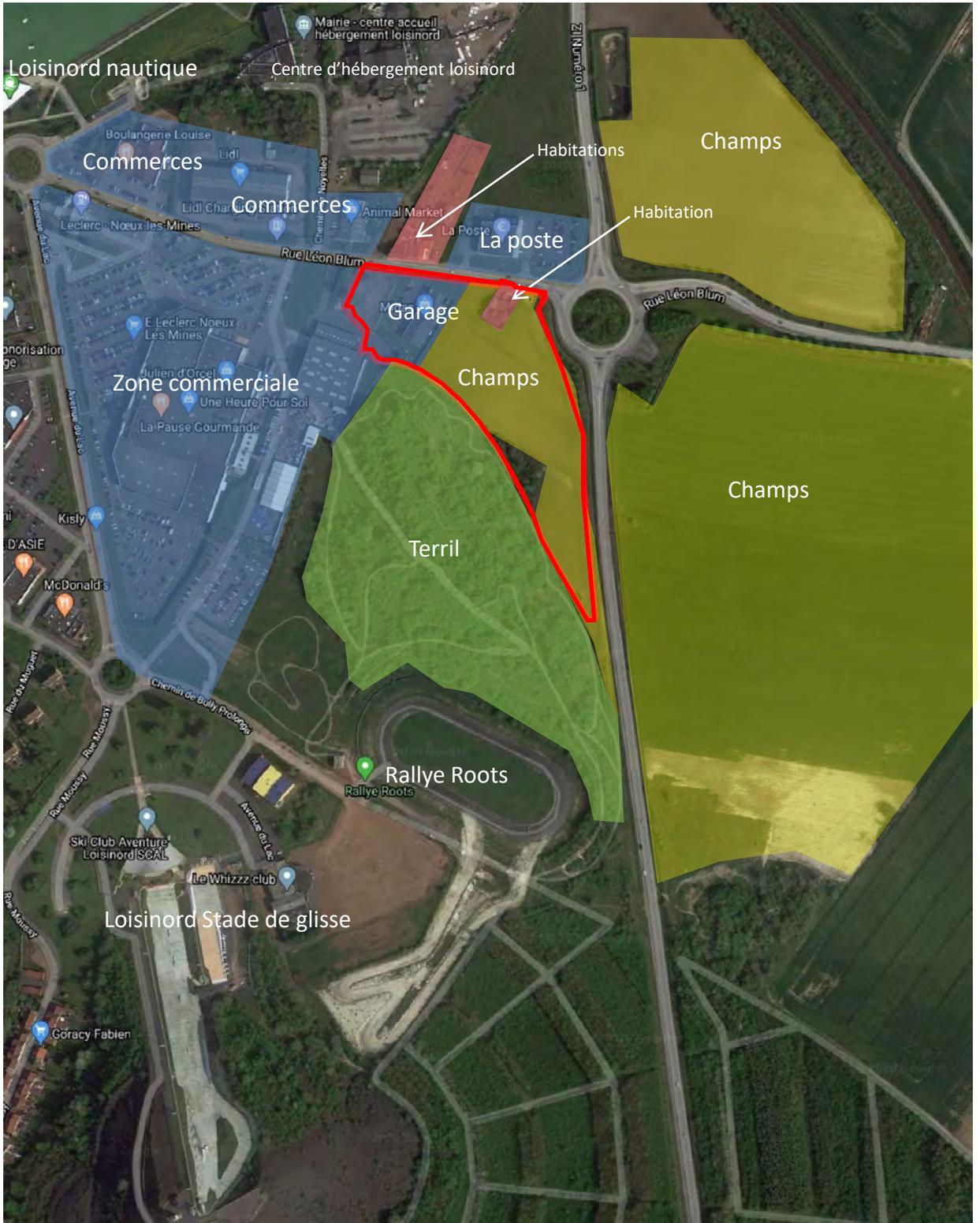


Annexe 4 : Perspectives n°4 et n°5 sur 6





Annexe 5 : Abords



 Emprise projet

0 100 200 m

Echelle 1/5000e

Source : google maps



Annexe 6: Localisation des sites Natura 2000

